

# Conseil d'école du 20 octobre 2022

## Présents :

Mme Rouchut (maire), Mme Dehays (adjointe chargée des affaires scolaires).

Mme Brière de L'Isle, Mme Largillière, Mme Faucher, Mme Sardin, Mme Demnet, M Vergne, M Largillière (représentants des parents d'élèves).

Mmes Gay, DDEN.

Mmes Martin, Tarnaud et Brissard, M Martin et Pusset, Mme Bellair, enseignants.

Mme Coussy pour les employés de la mairie.

Fanny Javerliat, Thomas Cany, Jules Achard, Lizzy Jégou, représentants des élèves

## Excusés :

Mme Lapaquette (IEN), Mme Pachaud, M Longequeue (DDEN)

## Ordre du jour :

- Le règlement du conseil d'école
- Les résultats des élections de parents d'élèves
- Effectifs et répartition des classes
- Le règlement intérieur
- Mise à jour des plans particuliers de mise en sureté et exercices de sécurité
- Les projets de l'école
- Le point COOP

**Règlement du conseil d'école :** Adopté à l'unanimité

## Équipe enseignante

Nous accueillons Mme Tarnaud, enseignante dans la classe de MS/GS.

## Résultats des élections de parents d'élèves

Le 7 octobre, les élections de parents d'élèves se sont tenues. La seule liste candidate a été élue avec 64,54% des voix (86,76% des voix en 2021), 21 votes blancs ou nuls sur 91 enveloppes (68 en 2021), mais avec un taux d'abstention élevé : 64,54% (53% de participation en 2021).

Les élus titulaires sont Mme Largillière, M Sardin, Mme Demnet, M Vergne, Mme Faucher.

Les élus suppléants sont Mme Brière de l'Isle, Mme Sardin, Mme Desroches, M Magadou, M Largillière.

## Effectifs par classe

PS : 20

MS/GS : 28 (15 et 13)

CP/CE1 : 14 (9 et 5)

CE1/CE2 : 20 (5 et 15)

CM1/CM2 : 20 (11 et 9), en comptant une nouvelle élève à la rentrée des vacances de Toussaint.

Les effectifs ont bien remonté, les prévisions pour la rentrée 2022 étaient de 92. 102 élèves sont à l'école à la rentrée des vacances de Toussaint.

**Règlement intérieur** : Le règlement intérieur est adopté.

**Cf document joint.**

### **PPMS et exercices de sécurité**

Les PPMS ont été actualisés avec les nouveaux effectifs et les nouveaux personnels, mais les protocoles d'évacuation/confinement en eux-mêmes n'ont pas été modifiés.

**Un exercice incendie, imposé par la commission de sécurité, a été effectué le 16 septembre.** Cet exercice a révélé des anomalies dans le fonctionnement de l'alarme incendie, qui n'est pas solidaire dans l'école : Les alarmes sont indépendantes les unes des autres. Un protocole transitoire a été mis en place, en attendant la mise en conformité de la sécurité. Un autre exercice a été mené le 7 octobre, pour mettre à l'épreuve le nouveau protocole, et a permis une évacuation de tous les élèves et leur rassemblement au point de regroupement en 3 minutes et 42 secondes. Les exercices attentat intrusion et risque majeur seront effectués à la rentrée.

La municipalité souligne que le fonctionnement séparé des alarmes avait été constaté lors des précédents passages des commissions de sécurité, mais n'avait pas été signalé comme problématique. Les travaux devraient être menés pendant les vacances de la Toussaint, ou juste après, pour un montant d'environ 7000 euros.

### **Les projets de l'école**

#### **Des sorties ont déjà eu lieu, et d'autres sont déjà prévues :**

Ecole : Toutes les classes ont assisté au spectacle d'Isabelle Besse, les sensibilisant à ce qu'est la biodiversité, et en quoi elle nécessite d'être protégée, ou au 5 sens pour les plus petits.

Les activités USEP sont reconduites, et toutes les classes sont inscrites à 2 sorties permettant des activités physiques dans un cadre différent de ce qui peut être proposé sur le site de l'école.

PS/MS : Sortie à l'aquarium de Limoges le 17 novembre, support des activités de classe de Mme Martin.

Semaine du goût : Préparation par les élèves de PS du dessert du mardi 11 octobre.

Expositions du Conservatoire des Espaces Naturels à la salle des fêtes de Saint Paul les 20 et 21 octobre.

Savoir-nager : Du 5/12 au 20/03 pour les classes de M Martin et M Pusset les lundis, puis du 30/03 au 22/06 pour les classes de Mme Tarnaud et Mme Brissard les jeudis. Du fait des effectifs importants cette année en maternelle, nous ne savons pas encore si nous aurons suffisamment d'accompagnateurs agréés pour emmener les MS à la piscine.

JMF : 3 concerts cette année, entre novembre et mars, chaque classe participera à 2 concerts.

M Pusset signale que les conditions d'accueil de la piscine sont différentes de ce qui était prévu, considérant les effectifs bien plus importants que ce qui était prévue en maternelle. Amener les élèves nécessitera l'accompagnement de trois bénévoles agréés. Si ce seuil garantissant la sécurité de tous ne pouvait être atteint, il est prévu de n'amener que les élèves de grande section, et que les moyennes sections restent à l'école avec Mme Martin.

### **COOP et financement des sorties**

En date du 5 octobre, le compte de la COOP est créditeur de la somme de 10774 euros (13648 euros en 2021 à la même date). L'adhésion massive des parents, aussi bien que les donations des associations de parents d'élèves assurent des revenus réguliers. M Pusset fait le choix encore cette année de ne pas solliciter financièrement les familles lors des sorties scolaires. Le projet musical ambitieux de

2021/2022 n'a pas été facturé du montant qui était estimé, et é coûté beaucoup moins cher à la COOP que ce qui était annoncé.

Sur ce budget, 2x150 euros seront versés à la COOP des enfants. Les représentants des élèves peuvent de nouveau se réunir pour décider ensemble de la meilleure façon de dépenser, ou non, cet argent.

M Puset a inscrit tous les élèves de l'école à l'USEP.

Il est lors du vote du règlement intérieur que les montants des cotisations COOP demeurent inchangés. Cette proposition est votée avec le règlement intérieur à l'unanimité.

## **Questions diverses**

- **La question des goûters du matin et mercredi midi : Des parents souhaitent que les enfants puissent goûter avant le début de la classe, entre 7h et 9h.**

La garderie du matin est occupée aussi bien par des élèves de l'élémentaire que des maternelles, Mme Coussy objecte que les laisser goûter sur ce temps implique un temps de ménage après la garderie.

Pour les enseignants, laisser les enfants s'alimenter sur le temps de 8h50 à 9h, cela irait à l'encontre de l'esprit du décret de 2011, et des décisions du conseil d'école de 2015. Cela nécessite de poser la question de ce que les enfants sont autorisés à amener, sont-ils tous autorisés à goûter ou seulement ceux de la garderie ?

Mme Rouchut et M Puset tiennent à rendre ce moment possible, et la question est remise à l'ordre du jour du prochain conseil d'école, si une solution temporaire ne pouvait être trouvée d'ici là.

- **Le problème récurrent de la cantine avec le gaspillage et certains menus qui posent souci.**

Les élus observent qu'effectivement quelques rares élèves se nourrissent exclusivement de pain. Mais ils se réjouissent aussi que de nombreux aliments aient été introduits, et majoritairement adoptés par les élèves, et soulignent le rôle éducatif de la cantine. Elle se doit d'ouvrir les élèves à des aliments différents de ceux qu'ils ont l'habitude de manger. La question sera amenée à être débattue lors des conseils municipaux des enfants, où ils seront associés à l'élaboration de menus. Jules Achard propose, pour limiter le gaspillage, de limiter les quantités dans les assiettes des élèves difficiles, ou « petits mangeurs », quitte à les resservir ensuite. Les représentants des parents proposent que certaines recettes soient partagées par la municipalité, afin que des familles qui le souhaitent puisse les reproduire chez eux.

- **Des parents portent à l'attention du directeur les difficultés liées aux mails envoyés par l'école.**

M Puset explique ne rencontrer ces difficultés que dans les cas de diffusions massives. Les expéditeurs sont cachés, et les mails sont adressés à plus de 150 personnes, ce qui conduit certaines messageries à cataloguer ces mails comme frauduleux. Le problème serait probablement le même avec d'autres messageries que les boîtes mails académiques.

## **Questions des représentants des élèves**

- **Les élèves souhaiteraient voir revenir plus souvent les frites à la cantine.**

Mme Rouchut explique que c'est déjà le cas par rapport à l'année 2021/2022. Les frites reviendront une fois par période (périodes de 5 semaines pour ce qui est de l'élaboration des menus de la

cantine). Fanny Javerliat s'inquiète que ce jour des frites puissent tomber un jour férié. Mme Rouchut nous rassure, ça n'arrivera pas.

- **Les élèves proposent de réaménager la fontaine, pour rendre ce coin en périphérie de la cour accessible et agréable.**

La municipalité est déjà en contact avec la section aménagement des paysages des Vaseix. Le projet sera élaboré avec les étudiants.

- **Les élèves demandent un tracé au sol d'un terrain de « ballon prisonnier ».**

La municipalité n'y voit pas d'inconvénient, et réfléchira aux tracés possibles (emplacement et technique).

- **Les élèves demandent où en est le projet de terrain de billes.**

L'élaboration du terrain de bille nécessite de proposer un emplacement. Il faudra sonder les élèves.

Cédric PUSSET  
Directeur d'école



Fabien MARTIN  
Secrétaire de séance

